
L'évolution des effectifs des écoles maternelles de 1876 à 1963 - Annexe statistique.

Numéro d'inventaire : 1979.31448 (1-2)

Auteur(s) : J. Ibarrola

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Éditeur : Faculté de Droit et des Sciences économiques de Grenoble (Grenoble)

Date de création : 1968

Description : Tapuscrit.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Communication pour le Colloque d'histoire scolaire et universitaire (3 et 4 mai 1968).

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : École maternelle

Niveau : Pré-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 21+9

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES
DE GRENOBLE

En 1876, les écoles maternelles publiques gratuites (ou plus exactement, ce qui est tenu à lieu, c'est-à-dire, les salles d'asile) recevaient 503 000 élèves répartis dans 4 040 écoles. Le taux de scolarisation s'élevait à 24,6 %.

En 1963, on comptait, d'après le n° 68 d'informations statistiques (2) 1 940 000 élèves dans les écoles maternelles. Les effectifs ont donc connu une progression de 286,6 % par rapport à cette date à 43,6 %.

(1) Le taux de scolarisation théorique pour une année déterminée est égal au rapport entre les effectifs des écoles maternelles et la population scolarisable (comprenant tous les enfants, des deux sexes, susceptibles de fréquenter l'école maternelle). Cette population scolarisable englobe, aux termes mêmes de la loi, tous les enfants âgés de 2 à 6 ans. Le fait, à partir des statistiques fournies par l'annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E., il n'est pas possible de calculer ce taux théorique. Les groupes d'âges disponibles qui englobent les groupes d'âge recherchés, sont ceux de 0-4 ans et 5-9 ans. Le taux de scolarisation approché sera calculé de la manière suivante :

$$\frac{\text{effectifs des écoles maternelles}}{\text{population de 5-9 ans}} \times 100$$

Par M. J. IBARROLA

Maître - Assistant

On n'a retenu que les enfants de 5 à 9 ans, on estime que le nombre d'enfants âgés de 2 à 4 ans, qui fréquentait les écoles maternelles, était très faible et pouvait donc être négligé. Le taux calculé est donc légèrement surévalué.

(2) Informations statistiques, n° 68 p. 104 et 124.

En 1876, les écoles maternelles publiques et privées (ou plus exactement, ce qui en tenait lieu, c'est-à-dire, les salles d'asile) recevaient 503 000 élèves répartis dans 4 040 écoles. Le taux de scolarisation (1) s'élevait à 24,6 %.

En 1963, on comptait, d'après le n° 68 d'Informations statistiques (2) 1 040 000 élèves dans les écoles maternelles. Les effectifs ont donc été multipliés par deux entre les deux dates. Le taux de scolarisation connaît une progression de même type puisqu'il s'élève à cette date à 42,6 %.

(1) Le taux de scolarisation théorique pour une année déterminée est égal au rapport entre les effectifs des écoles maternelles et la population scolarisable (comprenant tous les enfants, des deux sexes, susceptibles de fréquenter l'école maternelle). Cette population scolarisable englobe, aux termes mêmes de la loi, tous les enfants âgés de 2 à 6 ans. En fait, à partir des statistiques fournies par l'annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E., il n'est pas possible de calculer ce taux théorique. Les groupes d'âges disponibles qui englobent les groupes d'âge recherchés, sont ceux de 0-4 ans et 5-9 ans. Le taux de scolarisation approché sera calculé de la manière suivante :

$$\frac{\text{effectifs des écoles maternelles}}{3/10 \text{ (groupe d'âge 0-4 ans + groupe d'âge 5-9 ans)}}$$

On n'a retenu qu'un intervalle de 3 ans, en estimant que le nombre d'enfants âgés de 2 à 3 ans, qui fréquentait les écoles maternelles, était très faible et pouvait donc être négligé. Le taux calculé est donc légèrement surévalué.

(2) Informations statistiques, n° 68 p. 104 et 124

A s'en tenir à cette constatation globale, la croissance lente, mais réelle, des effectifs des écoles maternelles serait indiscutable. Il y aurait donc un parallélisme entre l'évolution du secteur maternel et celui des autres secteurs de l'enseignement.

Ce parallélisme apparent masque en fait une profonde divergence. L'évolution des effectifs des écoles maternelles a connu d'importantes fluctuations. Pendant toute une période (celle qui est comprise entre 1901 et 1946) on note un déclin et une stagnation particulièrement accusés (le niveau est constamment inférieur à celui constaté à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle).

Pendant toute cette période, non seulement la valeur absolue des effectifs était peu élevée, mais aussi le taux de scolarisation avait subi une régression, une décroissance.

L'évolution des effectifs maternels se traduit donc graphiquement par deux phases d'essor, coupées d'une phase de crise particulièrement longue.

La croissance des écoles maternelles est de ce fait très originale, car elle tranche assez fortement sur celles des autres secteurs à la fois par l'allure générale et par les amplitudes.

Il est indispensable dans un premier temps, de préciser les principales caractéristiques de cette évolution, de délimiter les étapes, ce qui permettra, peut être, de proposer quelques explications plausibles. (1)

Si l'analyse globale s'impose, elle n'est pas suffisante. Les structures des effectifs des écoles maternelles ont subi de profonds changements provoqués soit par des causes juridiques ou politiques, soit par la conjoncture économique.

D'une manière générale, les écoles maternelles publiques se sont développées très rapidement et ont relégué à un rang secondaire les écoles maternelles de type privé ; ici on retrouve la même tendance générale que dans les autres ordres d'enseignement. Pendant toute la période, on note également la tendance à l'égalisation entre les effectifs de sexe féminin et ceux du sexe masculin.

(1) Il ne peut s'agir ici que d'une étude purement statistique, qui se propose de rassembler, et éventuellement commenter, les données existantes.